

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-230 DU 29 MAI 1998

chargeant Monsieur John IGUE
Ministre de l'Industrie, des Petites
et Moyennes Entreprises de l'intérim
de Madame Marie-Elise GBEDO
Ministre du Commerce, de l'Artisanat
et du Tourisme

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret N° 98-220 du 15 Mai 1998 portant composition du Gouvernement ;

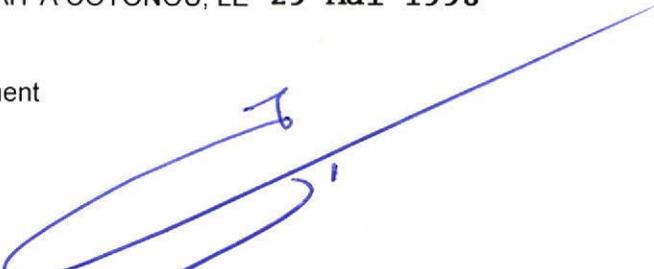
DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 1er Juin 1998 Monsieur John IGUE , Ministre de l' Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim de la Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Marie-Elise GBEDO pendant son absence.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

FAIT A COTONOU, LE **29 Mai 1998**

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MCAT - MEHU 4 - SGG 4 AUTRES
MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-